



Bernard PITAUD

LE PRÊTRE : UN MAÎTRE SPIRITUEL ?

La question qui m'a été posée pour cet article est la suivante : « En quoi peut-on dire que le prêtre aujourd'hui est un maître spirituel ? ». Telle qu'elle était explicitée, cette question ne portait pas seulement sur l'opportunité pour le prêtre d'être *aujourd'hui* un maître spirituel, mais sur le fait de savoir s'il s'agirait d'une dimension inhérente au ministère presbytéral, « une dimension du ministère qui... traduirait une spécificité du presbytérat ».

Que veut-on dire quand on parle de maître spirituel ?

Habituellement, cette expression évoque une personne qui a une profonde expérience spirituelle personnelle et qui est capable de la transmettre, ce qui suppose qu'elle l'ait réfléchi et intégrée. Cette transmission se réalise sous deux modes, souvent intimement liés : d'une part, l'écoute de l'expérience de l'autre qui s'effectue surtout dans ce qu'on appelle l'accompagnement spirituel ; elle permet d'éveiller l'autre à sa propre vie spirituelle qui progresse et se structure grâce à l'écoute

attentive, accueillante au travail de l'Esprit-Saint. D'autre part, la communication à un autre de l'expérience propre du « maître spirituel », toujours inscrite dans une expérience ecclésiale plus large ; transmission personnalisée et qui n'est pas à proprement parler un enseignement, mais une parole vivante qui rejoint l'autre en atteignant en lui le lieu de l'intelligence spirituelle, le lieu du cœur.

Des pièges à éviter

A partir de là, on aperçoit tout de suite un certain nombre de pièges dans lesquels il serait facile de tomber. **Le premier**, le plus grossier, **tient à l'expression elle-même**. Aucun des « maîtres spirituels » reconnus dans l'histoire de l'Eglise, n'a osé s'appliquer à lui-même ce titre. Ce sont les autres qui les tenaient pour tels et qui les instaurent dans ce statut, en leur demandant l'aide de leur écoute et de leur parole. Les maîtres spirituels en question manifestaient d'ailleurs souvent leurs réticences à entrer dans ce rôle. Ils étaient conscients de leurs propres limites, de leurs faiblesses, et la parole de l'évangile de Matthieu, en 23, 8, ne laissait pas de les interroger : « Pour vous, ne vous faites pas appeler rabbis, car vous n'avez qu'un maître et vous êtes tous frères ». Ce rappel de la fraternité fondamentale entre les chrétiens les incitait à se tenir dans l'humilité, à ne pas jouer un rôle qui les mettait au-dessus des autres, qui risquait d'en faire des saints avant la lettre. Au XVII^e siècle, Gaston de Renty, directeur spirituel de la prieure du Carmel de Beaune, Mère Elisabeth de la Trinité, décrivait ainsi la manière dont il envisageait son travail auprès d'elle : « C'est un frère qui parle à une sœur du langage du Père qui les a faits ses enfants ». Il est possible que cette belle profession de fraternité lui ait été inspirée aussi par le fait qu'il était laïc et qu'il se serait bien gardé d'intervenir sans l'acceptation du supérieur ecclésiastique du Carmel. Mais il est vrai aussi que cette phrase exprime avec bonheur que ceux qui sont appelés à guider les autres ne le sont pas en vertu d'une quelconque supériorité spirituelle. Ils remplissent d'autant mieux la mission qu'ils reçoivent qu'ils se sentent d'abord frères ou sœurs de ceux qu'ils ont à aider.

Certes, il y a une autre dimension qu'il faudrait examiner, celle de la paternité spirituelle qui s'articule avec la dimension de fraternité. Mais tel n'est pas l'objet direct de cet article qui porte sur la notion bien particulière de « maître spirituel ».

Ceci nous conduit à **une première remarque** : quelle que soit l'autorité de celui qui guide les autres, et même si les prêtres ont dans ce domaine, en vertu de leur ministère, une responsabilité qui leur est propre, ce qui reste à clarifier, l'humilité sera toujours de mise. Personne ne s'instaure soi-même en « maître spirituel », et pour être crédible en cette fonction, il faudra y faire ses preuves. Le domaine de la vie spirituelle est un domaine où l'on peut prétendre avoir des connaissances ; mais celles-ci ne constituent pas le vrai savoir spirituel. **La capacité d'enseigner ne fait pas le maître en ce domaine**. Seule l'expérience réfléchie ouvre sur la vraie communication spirituelle. Et celui qui l'a acquise ne peut jamais s'en prévaloir : il sait en effet combien son expérience est particulière, située ; par le fait, il sait d'instinct qu'elle ne peut jamais s'imposer à l'autre. Seul le Christ a des disciples, parce que seul il est digne d'être suivi. Et cela devrait nous conduire à réduire considérablement l'usage de l'expression : « maître spirituel », et à la réserver à ceux à qui l'Eglise l'attribue habituellement ; ceux qui, au cours de l'histoire, ont laissé une trace suffisamment originale et forte pour que l'Evangile y transparaisse dans une lumière particulière, et qui ont su conduire au Christ, en s'effaçant derrière lui comme de nouveaux Jean-Baptiste, ceux qui se disaient leurs disciples. On sait combien sont étouffantes ces petites chapelles regroupées autour d'un soi-disant maître dont on entretient ainsi la vanité cachée.

Un autre piège dans lequel il serait facile de tomber nous guette : **celui d'une forme d'individualisme qui conçoit la vie spirituelle comme un cheminement strictement personnel** supposant une aide tellement personnalisée qu'elle devient impossible à trouver. Or si, comme nous venons de le dire, le Christ est le premier et le seul " maître spirituel ", il vient à nous par la médiation de l'Eglise. En elle en effet se trouvent tous les éléments qui permettent à quelqu'un de progresser dans sa vie chrétienne : et d'abord la Parole, proclamée, commentée, et les sacrements célébrés. La vie spirituelle de chaque chrétien est une participation à la vie de l'Esprit dans l'Eglise. Ou, pour le dire autrement, la vie spirituelle de chacun s'origine à une source, et cette source est l'Esprit jaillissant du cœur du Christ ; où trouver cette source, sinon dans la Parole et les sacrements, dans l'Assemblée des chrétiens qui proclament leur foi ensemble et la partagent, et dans la tradition de l'Eglise ? La vie spirituelle n'a rien d'un cheminement ésotérique dont seul quelques « maîtres spirituels » connaîtraient le

secret et pourraient le dévoiler. Et s'il y a initiation, elle est simplement celle de l'entrée dans la foi chrétienne par la réception de la Parole et des sacrements dits de l'initiation. Le secret de la vie spirituelle n'est caché à personne ; il est offert à tous dans le Nouveau Testament, dont certains textes, comme le chapitre 8 de la lettre aux Romains peuvent fonder la vie chrétienne de ceux qui les méditent.

Il faut bien sûr quelques clés pour ceux qui sont novices. D'où la nécessité qu'ils soient guidés par des personnes qui sont déjà entrées, qui ont expérimenté la vie dans l'Esprit, qui savent les fruits que portent les moyens mis par l'Eglise à notre disposition. Mais nous ne sommes pas dans l'ordre de l'exceptionnel : apprendre à quelqu'un à faire ses premiers pas dans la prière, l'aider à expérimenter la présence et l'action de l'Esprit en lui, est à la portée de beaucoup. Il est vrai qu'il y a des challenges plus complexes qui demandent à la fois une expérience et une compétence plus grandes : certains discernements par exemple, certaines expériences de nuit spirituelle. C'est là que la connaissance de la tradition ecclésiale, en particulier de certains grands « maîtres spirituels » est importante. Ici, l'intervention de certaines personnes plus expérimentées sera sans doute nécessaire. Mais ce ne sera jamais à côté ou en dehors de la vie de l'Eglise, de l'écoute de la Parole, de la pratique des sacrements, de la rencontre avec les autres chrétiens. Autrement dit, il n'y a pas deux catégories de chrétiens. On trouve exprimées, dans l'histoire de l'Eglise, de subtiles distinctions entre les commençants, les progressants, et les parfaits ; distinctions légitimes et qui correspondent à de réelles étapes dans le cheminement spirituel ; mais elles ne doivent pas nous faire oublier que personne n'accède jamais à un état qui le soustrairait au recours aux moyens habituels que l'Eglise propose. Qui que nous soyons, quel que soit l'état spirituel que nous ayons atteint (en sachant que nul ne peut l'apprécier quand il s'agit de lui-même), c'est toujours la Parole et les sacrements qui constituent notre nourriture quotidienne, c'est toujours l'Eglise qui régule notre discours ; et celui qui donne aux autres par l'enseignement, par la communication de son expérience de vie, n'est crédible que s'il accepte aussi de recevoir de ses frères.

Sur ce point, *les religions extrême-orientales ne manquent pas de nous influencer*. Elles accordent en effet à la relation entre maître et disciple une grande importance. Or dans l'Eglise, il ne peut

pas en être ainsi. Certes, on ne peut pas nier la place que tiennent certaines personnes dans notre vie. Refuser certaines médiations serait refuser tout simplement de se recevoir d'un autre. L'attachement que peuvent susciter certaines personnalités trouve sa légitimation dans le chemin de libération qu'elles ont ouvert. Le nier serait rejeter toute filiation. Mais ce chemin appartient ensuite à chacun, il est suscité par le " maître ", mais il n'est pas déterminé par lui. Il ouvre sans cesse aux relations ecclésiales et l'un des objectifs majeurs du discernement spirituel est de trouver sa place dans l'Eglise, ce que ne doit jamais oublier un accompagnateur spirituel.

On touche ici à *un autre risque, déjà sous-jacent à tout ce que nous avons déjà évoqué, celui d'une emprise du « maître spirituel » sur la personne qui se réfère à lui*. Risque renforcé aujourd'hui par le désir d'envisager la personne dans son intégralité, en insistant sur le rapport étroit qui existe de fait entre la dimension psychique et la dimension spirituelle. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur tous ces courants de guérison spirituelle qui accaparent aujourd'hui quelque peu le champ de la spiritualité ; il faudrait d'ailleurs le faire avec beaucoup de nuances, car il y a bien des différences dans les pratiques diverses que nous rencontrons ; mais il est évident que des démarches plus classiques qui misent sur la distinction des deux domaines et le respect de l'un et de l'autre en même temps que sur la reconnaissance de leur implication mutuelle, sont moins exposées, à cause de la dualité des points de vue des intervenants (psychologue, directeur spirituel), à ce risque d'emprise pouvant conduire à un manque de liberté. Celui-ci n'est certes pas inévitable dans ces démarches nouvelles, mais il y a un certain nombre de conditions à mettre en place pour cela.

Il faut dire cependant que *l'histoire, sur ce point, témoigne de tâtonnements qui nous rassurent un peu*. Au XVII^e siècle qu'on a appelé « le grand siècle des âmes », et qui connut de très grands directeurs spirituels, certains ne se sont-ils pas considérés comme des « initiateurs mystiques », cherchant à faire avancer ceux et celles dont ils avaient la responsabilité sur les chemins qu'ils empruntaient eux-mêmes. Imprégnés par la théologie du Pseudo-Denys, ils envisageaient spontanément leur tâche sur ce registre. Le cardinal de Bérulle connut ainsi de graves difficultés en voulant imposer aux carmélites de France dont il

était un des supérieurs ecclésiastiques une dévotion, le vœu de servitude, dont il était lui-même un fervent adepte. Mais en même temps, ces réformateurs du XVII^e siècle, en particulier Charles de Condren, successeur de Bérulle à la tête de l'Oratoire de France, orientaient clairement les directeurs vers le respect de la liberté spirituelle de ceux qui se confiaient à leur direction, en invitant à comprendre l'initiateur mystique comme celui dont le rôle consiste d'abord à aider ses dirigés à percevoir le travail de l'Esprit en eux et à s'y soumettre. Jean-Jacques Olier qui bénéficia lui-même de l'accompagnement de Condren a laissé sur ce point des pages qui n'ont rien perdu de leur actualité.

Enfin, nous pouvons évoquer rapidement *un autre piège possible, celui du « tout intériorité »*. Nous vivons une période de la vie de l'Eglise où les repères deviennent flous, où les références institutionnelles s'estompent, où par le fait même une angoisse se développe et met en question les identités sociales et personnelles. Toutes les périodes de crise au cours de l'histoire ont généré les mêmes phénomènes. Cette angoisse provoque des réactions diverses : fuites, évasions de toute sorte, mais aussi replis identitaires fortement marqués, ou bien refuge dans une intériorité où les personnes s'enferment. Toutes ces réactions existent aujourd'hui, et parfois mêlées dans une même personne. Pour les identifier, il faut oser nous interroger sur ce que nous privilégions dans notre ministère, sur ce que nous évitons, sur nos peurs et nos attraits, sur les justifications que nous apportons à nos comportements, sur la manière dont nous organisons notre vie, sur le sens que nous donnons au mot « spirituel ». Où est-ce que nous reconnaissons « le spirituel » de manière particulière ? Vient-il se loger en des lieux où il est parfaitement repérable, ou bien partons-nous à sa recherche en des espaces moins définis ? L'intériorité est-elle pour nous cette force paisible qui nous permet d'affronter ce qui est nouveau et encore inconnu, ou bien est-elle une carapace forgée pour nous défendre sur nos positions établies ?

Dans ce contexte où la question de la qualité de notre vie intérieure nous est toujours posée, il est facile de comprendre que le désir plus ou moins conscient de s'établir dans la posture du « maître spirituel » peut receler beaucoup d'ambiguïtés.

Les prêtres et la responsabilité de la vie spirituelle des communautés chrétiennes

C'est à ce point de notre réflexion qu'il faut justement nous arrêter pour préciser ce qu'il en est pour les prêtres. Ce qui s'impose d'abord, c'est que *les prêtres portent, au titre même de leur ministère, la responsabilité de la vie spirituelle des communautés et des chrétiens dont ils ont la charge*. On peut même dire que c'est leur responsabilité ultime : ils répondent devant Dieu de l'union à Dieu des chrétiens, de la charité qui règne entre eux et de leur dynamisme apostolique dans la communion de l'Eglise. La vie spirituelle peut en effet se résumer en ces différentes dimensions, toutes englobées dans l'amour, chacune expression de la vie dans l'Esprit : l'Esprit qui fait dire Père dans le Christ, l'Esprit qui unit les chrétiens entre eux dans l'amour pour les faire devenir en Eglise sacrement de cet amour, l'Esprit qui fait aimer ce monde de charité pastorale pour l'ouvrir à la vie de Dieu. Telle est bien la responsabilité des pasteurs, et toute leur vie y est ordonnée. S'il y a un ministère spirituel, c'est bien celui des prêtres.

Il leur revient dès lors de trouver avec les chrétiens et en communion avec l'évêque les moyens à mettre en œuvre pour éveiller, nourrir, restaurer si besoin est, cette vie dans l'Esprit-Saint à laquelle tout chrétien est appelé et qui circule entre les membres de l'Eglise pour les constituer en corps vivant. Tout leur ministère y concourt, et d'abord la prédication et la célébration des sacrements. L'un et l'autre sont des actes éminemment spirituels : la prédication suscite la foi, ouvre le cœur de ceux qui l'entendent à l'action en eux de la Parole, les exhorte à chercher dans leur vie les chemins de la charité ; les sacrements, et particulièrement l'Eucharistie, font boire sans cesse à la source de la vie qu'ils rendent présente, le Christ mort et ressuscité.

Tous les actes du ministère des prêtres s'ordonnent à partir de ces deux pôles qui sont articulés dans la célébration eucharistique. La Parole n'est-elle pas un appel qui retentit auquel répond la prière, acte de la foi sous des formes multiples : louange, supplication, bénédiction, intercession ? La charité répandue en nos cœurs dans l'Eucharistie ne nous entraîne-t-elle pas sur les chemins de la vie apostolique ? Et celle-ci n'implique-t-elle pas le discernement spirituel qui permet de réagir avec justesse aux appels de l'Esprit ? Il est inutile de développer davantage. Mais chacun pourrait utilement passer

en revue l'ensemble de son ministère pour mieux percevoir comment ses différentes activités sont imprégnées par cette dimension spirituelle dont nous ne sommes que les instruments ; la vie dans l'Esprit que nous avons par notre ministère à proclamer et à transmettre n'est pas en effet la nôtre, mais celle qui réside dans la Parole et dans les sacrements eux-mêmes et qui atteint tous ceux qui l'accueillent.

Le décret « *Presbyterorum Ordinis* » du Concile Vatican II a beaucoup insisté sur l'exigence de sainteté personnelle qui découle du ministère des prêtres. C'est justement parce que leur ministère est un ministère spirituel que les prêtres doivent pratiquer ce qu'ils prêchent et célèbrent ; la conformité de leur vie à la sainteté de la Parole et des sacrements témoigne que ceux-ci ont déjà réalisé leurs effets chez ceux qui en sont les ministres. Leur vie devient alors un appel pour tous ceux qui bénéficient de leur ministère. Dans le cas contraire, la séparation établie entre la vie des prêtres et leurs actes ministériels ne peut que renforcer la tendance au formalisme inscrite en toute forme rituelle.

Nous sommes donc loin ici de désigner les prêtres comme des « maîtres spirituels ». ***Au contraire, les prêtres se définissent d'abord comme des disciples, choisis par pure grâce pour être instruments du don de la grâce, et qui ont à faire œuvre de vérité dans leur propre vie pour y inscrire ce qu'ils annoncent,*** sous peine de se trouver dans la contradiction la plus flagrante et la moins excusable, celle qui, dans l'acte même qui donne l'Esprit, se soustrait à son appel. Avant de penser à devenir des « maîtres spirituels », il faut donc que nous nous entraînions tout simplement à devenir disciples, tâche dont nous mesurons chaque jour un peu plus la difficulté. L'inadéquation entre leur ministère et leur vie est d'ailleurs, pour beaucoup de prêtres, une souffrance intime lourde à porter ; souffrance mystérieusement rédemptrice lorsqu'elle est assumée dans la reconnaissance de la pauvreté fondamentale qui grève notre ministère et vécue dans le combat quotidien jamais abandonné. Tout le reste est théâtre, et parfaitement ridicule, lorsqu'il s'agit de la Vie même que nous portons « dans des vases fragiles ». L'apôtre Paul nous en a dit beaucoup sur ce point. Ce qui le recommande comme ministre de Dieu, n'est-ce pas d'abord « la constance dans les tribulations, dans les détresses... dans les fatigues, dans les veilles, dans les jeûnes... » et aussi « la pureté... la patience... la bonté... la charité sans feinte » (2 Co 6, 4-10) ? Et s'il se

glorifie, c'est d'abord « dans ses faiblesses » (2 Co 11, 30). Il a conscience d'avoir été en toute gratuité le premier bénéficiaire de la grâce : « Et s'il m'a été fait miséricorde, c'est pour qu'en moi le premier Jésus-Christ manifeste toute sa patience, faisant un exemple pour ceux qui doivent croire en lui en vue de la vie éternelle » (1 Tim 1, 16).

Responsabilité d'autant plus grande pour l'apôtre qu'il lui-même été le premier touché par le salut. Prêtres parce que nous avons reçu la charge pastorale à l'ordination, la responsabilité pour laquelle nous avons été ordonnés retentit en nous d'autant plus fortement que nous sommes reconnaissants à Dieu de nous avoir communiqué sa grâce, et de nous en avoir fait éprouver la beauté.

Cette responsabilité implique que nous prenions les moyens de permettre aux communautés chrétiennes dont nous avons la charge de vivre de l'Esprit. Et en ce sens encore, nous ne sommes pas des maîtres mais des pasteurs ; nous organisons la communauté de telle manière que la recherche de la vie dans l'Esprit, avec tout ce qu'elle comporte et qui a été rappelé plus haut, y soit prioritaire. Il nous revient de susciter dans les communautés les personnes qui ont des talents pour l'accueil, l'accompagnement personnel ou de groupe, pour aider à l'écoute mutuelle, pour la communication entre les services, pour le discernement des appels de l'Esprit par la lecture des événements de la vie de la société. La découverte et l'articulation de tous ces charismes éveillés, soutenus, formés, constituent une grande part de notre ministère. Il nous revient aussi de ne pas négliger nos propres talents et de les mettre en œuvre sans qu'ils occultent ceux des chrétiens.

Alors, finalement, serons-nous des « maîtres spirituels » ? Peut-être ! Mais nous ne pourrons jamais nous instaurer comme tels. Nous sommes d'abord des pasteurs au service de la vie dans l'Esprit, au service du sacerdoce des fidèles. Nous le sommes par la charge que nous avons reçue de proclamer la Parole, de célébrer les sacrements et d'organiser les communautés pour qu'elles vivent de l'Esprit. Il est possible, il est même normal, et cela arrive heureusement, que par la connaissance qu'ils ont de la tradition spirituelle de l'Eglise, par la profondeur de leur propre expérience, des prêtres soient reconnus comme des guides spirituels sûrs et capables de comprendre les attentes de notre monde et d'ouvrir des chemins pour y répondre. De manière plus

ordinaire, bien des prêtres transmettent discrètement dans leurs communautés leur expérience de la prière, du discernement, de l'écoute, de la lecture de la Parole. Cela se produit sans cesse dans le ministère pastoral.

Conclusion

J'ai dit, au long de cet article, la réticence que j'éprouve vis-à-vis de l'expression « maître spirituel » appliquée aux prêtres, surtout quand elle servirait pour certains d'entre eux à trouver là une identité qui leur échapperait par ailleurs. D'autre part, l'expression serait prétentieuse si quelqu'un se l'appliquait à lui-même. Enfin, elle ne peut pas être réservée aux prêtres, car elle est d'un autre ordre que celui du pastorat. Ne vaut-il pas mieux s'efforcer d'être disciple et d'accomplir dans la charité pastorale la charge qui nous a été confiée ? C'est bien dans cette charge que nous nous sanctifions, comme le Concile Vatican II l'a rappelé, et si les chrétiens nous reconnaissent comme des maîtres spirituels, cela nous donnera une responsabilité supplémentaire. Ils pourront nous le manifester par leur demande accrue en ce domaine. Mais ils ne nous le diront pas, du moins espérons-le, et heureusement !

Père Bernard Pitaud,
Provincial des Sulpiciens.